



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dossier médical personnel

Question écrite n° 26525

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le récent rapport de la Cour des Comptes relatif au « coût du dossier médical personnel ». La Cour des Comptes préconise de « publier au plus vite les décrets précisant la politique générale de sécurité et relatif à l'identifiant national de sécurité ». Elle souhaite savoir comment le Gouvernement entend répondre à cette préconisation et peut en préciser le calendrier.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26525

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2013](#), page 5172